

ACTION DE RECHERCHE ET D'ANALYSE EUROPENNE SUR LE CAPITAL SOCIAL

Accord de coopération transnationale SHARE

Texte traduit de l'italien et de l'anglais - complété de données spécifiques au contexte belge

1. Introduction

Développé dans les années 70-80 aux Etats-Unis et en France par des auteurs renommés tels que James Colman, Robert Putnam, Pierre Bourdieu, le concept de capital social rencontra d'immédiates adhésions avec la réalité sociale dans laquelle nous vivons en se révélant un instrument utile pour une programmation attentive et prévoyante des politiques sociales et des investissements.

En d'autres termes, une recherche sur le capital social peut nous permettre de comprendre d'une part, les modalités de construction du réseau de relations sociales de l'individu et d'autre part, le niveau de cohésion sociale d'une communauté, ainsi que la confiance dans les Institutions et en son prochain, soit le niveau de confiance global.

2. La recherche sur le capital social

Le processus de recherche vise le groupe cible de l'ACT SHARE, à savoir les personnes en situation de handicap. Ce processus qui, a été conçu par notre partenaire italien, repose sur une analyse du capital social. Cette analyse entend mettre en évidence ce que la personne en situation de handicap a développé dans sa vie personnelle et au travers de son expérience afin de constituer un capital social.

Ce concept de capital social, nous pouvons le cerner à partir de différentes variables et ce, quels que soient les contextes sociaux.

a. Variable relationnelle : elle concerne la dimension des rapports de relations, les normes de réciprocité, les changements qui interviennent entre les individus.

b. Variable normative : elle concerne le comportement « attendu » de l'autre. En effet, ce sont les normes informelles la plupart du temps non-écrites (tacites) qui normalisent la bonne marche de la relation et font en sorte qu'à un moment ou à un autre, il existe une forme de réciprocité et de changements.

c. Variable cognitive : elle concerne les définitions et les sens donnés par les individus aux modifications intervenues dans la relation ou à la valeur partagée de cette relation.

d. Variable confiance : elle concerne la fiabilité du système social ou la certitude que même en l'absence de sanctions formelles (ou informelles), les normes de réciprocité ou simplement les comportements « vertueux » émanent, que ce soit envers les Institutions ou envers des personnes proches (voisins, quartier,...). Dans ce cas, le capital est intégré comme un ensemble de « vertus » civiques.

En réalité, cette dernière variable en renferme deux : d'une part, la fiabilité du système et d'autre part, la confiance diffuse envers la Société et ses Institutions.

Introduisons, ici, une distinction, entre deux concepts le *capital social* et le *réseau relationnel*.

Le premier représente le montant des ressources qu'un individu s'approprie pour la réalisation de ses buts personnels.

Le second est, en quelque sorte, l'instrument, l'objet du capital social, c'est-à-dire le seul qui, une fois activé peut devenir le véritable capital.

Exemple : la recherche d'emploi. On se rend très souvent compte que le réseau familial peut souvent se révéler moins efficace que le réseau relationnel et ce, malgré l'investissement affectif considérable du réseau familial afin d'aider l'individu dans son intention de trouver un emploi.

3. Typologies du capital social et méthodes de mesure

La subdivision du capital social établie par Michael WOOLCOK s'avère particulièrement utile afin d'établir des modalités de mesure et par conséquent un questionnaire d'enquête. En effet, il distingue :

- Le capital social qui unit (« bonding ») : liens de proximité, famille, parents, amis proches, etc.
- Le capital social qui lie (« bridging ») : liens entre personnes éloignées l'une de l'autre et qui se fréquentent comme collègues de travail, par exemple.
- Le capital social qui met en relation (« linking ») : liens entre personnes différentes et d'appartenance à des communautés différentes.

Chacune de ces modalités concerne plusieurs dimensions sociales telles que la famille, les réalités spécifiques organisées au niveau local-territorial dont la mesurabilité en termes de distance-proximité, multiplicité-irrégularité,... dépend de l'élaboration d'indicateurs efficaces.

Une variable utile et quasi incontournable pour mesurer le capital social, à son tour formulable en indicateurs est, rappelons-le, la confiance dont le « niveau » global peut fournir une bonne approximation du niveau de capital social possédé.

Différents auteurs définissent la confiance comme une dimension sociale dont la diffusion reste à la base même du capital social. L'aspect le plus problématique, à ce niveau, consiste néanmoins à comprendre si la confiance relève d'un produit ou plutôt d'un résultat du capital social.

La confiance peut être décomposée en deux qualités spécifiques :

- La confiance particulière = celle qui intervient de façon limitée dans le temps et dans l'espace en fonction de l'expérience de l'individu ;
- La confiance généralisée = celle qui, en partant des expériences individuelles, s'étend par analogie aux gens et/ou aux institutions semblables.

L'analyse du capital social poursuit deux buts importants :

1. Connaître les réseaux de relations tacites ou explicites dont la personne handicapée dispose et qui peuvent faciliter son intégration sur le marché du travail en tant que travailleur indépendant et qui accroîtra assurément ses chances de continuer à travailler.
2. Établir des méthodes et des moyens d'analyse visant à mesurer le capital social individuel et collectif qui peuvent être appliqués dans différents contextes opérationnels et qui peuvent aider à un processus d'inclusion sociale.

Afin de présenter convenablement la recherche envisagée, définissons le « capital social ».

(...) il se rapporte à des dispositifs d'organisation sociale tels que des réseaux, des normes, ainsi qu'à la confiance sociale qui facilite la coordination et la coopération en vue d'avantages mutuels¹.

¹ Putnam, R. *La tradizione civica nelle regioni italiane*, Milano, Mondadori, 1993, p.169. dans le domaine, J. *Il capital social : un'introduzione*, ED. Erickson, Trento, 2004

Mais la bonne marche de la société ne se déroule pas toujours suivant un chemin linéaire appliquant ses propres règles formelles et/ou codées, ainsi « (...) l'exécution des procédures formelles ne garantit pas le succès. Afin de faire les choses dans les règles de l'art, bon nombre d'entre nous tendent à contourner le système des règles formelles en se tournant vers une connaissance. Passer par des « chemins de confiance », représentés par des amis, des membres de la famille ou des connaissances, peut être beaucoup plus facile que de traiter avec les agences officielles compétentes pour les questions « emploi » (accompagnement, insertion,...). Dès lors, contrairement à la solution formelle, la solution informelle de confiance s'avère généralement plus commode et, dans la plupart des cas, plus efficace ». ²

Un autre auteur « clé » définit le capital social par rapport à d'autres formes de capitaux (capital culturel et économique) ou à des bénéfices que chacun de nous peut rassembler à la fois en les gagnant activement et/ou en les recevant sous forme d'allocations reconnues.

« (...) Des individus différents obtiennent des résultats très dissemblables des capitaux économiques ou culturels, qui s'équilibrent approximativement l'un l'autre ; et ceci dépend de leur capacité différente à déployer les ressources des groupes sociaux auxquels ils appartiennent (famille, camarades de classe, jusqu'aux clubs les plus exclusifs et aux connaissances parmi la noblesse,...) ». ³

Il est par conséquent très important, comme deuxième étape, d'évaluer l'ensemble du capital social d'un individu selon :

- Le nombre de connections qu'une personne ou un groupe peut déployer, soutenir et conserver dans le temps.
- Le montant total du capital d'un individu ou d'un groupe, c'est-à-dire incluant le capital économique et culturel.

Il est, en outre, nécessaire de rappeler la distinction faite au point 2 du présent document entre le capital social et le réseau des relations : le premier représente assurément la quantité de ressources qu'un individu obtient dans le but de poursuivre ses buts personnels ; le second quant à lui représente les moyens, l'objet du capital social.

4. Analyse du contexte et hypothèses de recherches

Cette analyse sur le capital social sera menée à partir des données structurelles du handicap fournie par le Service statistiques et méthodes de l'AWIPH. Par conséquent, cela mettra en évidence des informations quantitatives sur le handicap, à partir desquelles des profils typologiques peuvent être tracés, classés par catégories et dénombrés.

Ensuite, le cadre global des entreprises sociales locales sera décrit selon :

- Les données personnelles et organisationnelles (année de la naissance, position et tâches au sein de l'entreprise, personnes impliquées dans les activités d'aide à la fois comme opérateurs et comme cibles, etc.) ;
- Les données économiques ;
- Les buts institutionnels.

L'attention sera portée sur les Entreprises de travail de travail adapté (ETA) et sur les Centres de formation professionnelle (CFP) où le groupe cible de l'analyse du capital social sera précisé.

² Champ, J. *Il capital social : un introduzione*, ED. Erickson, Trento, 2004, p.8-9.

³ Bourdieu, P., *Le capital social : note des provisoires*, << Actes de la recherche en sciences sociales >>, in Field, J. *capital sociale : un introduzione*, ED. Erickson, Trento, 2004.

Les objectifs de l'analyse

1. Découvrir dans quelle mesure l'individu peut compter sur le capital social afin de s'insérer professionnellement.
2. Evaluer le rôle du dispositif individuel-psychologique par rapport au dispositif social-relationnel, tout en examinant une action qui équilibre les deux dimensions.
3. Obtenir des références sur les dispositifs entrepreneuriaux appropriés d'un contexte relationnel donné et sur le meilleur équilibre entre les deux dimensions et ce, au moyen d'une analyse collective sur le capital social d'un groupe de travail organisé dans une ETA et dans un CFP.
4. Effectuer une analyse sur les « connections fortes » et « connections faibles » intervenants dans la constitution du capital social et jouant comme vecteur d'intégration professionnelle. En effet, tant les connections fortes (famille et parents) que les connections faibles (les amis) peuvent jouer un rôle important en matière d'intégration dans le marché du travail.

Il demeure que le débat sur le rôle de ces deux variables au sein du capital social d'un individu reste ouvert si bien que certains préconisent les connections fortes alors que d'autres considèrent les connections faibles beaucoup plus efficaces en termes d'intégration sur le marché du travail.